



Vente d'une maison en indivision

Par **CB13**, le **30/09/2015** à **16:02**

BONJOUR **marque de politesse** [smile4]

Au décès de ma mère mon père est resté seul dans leur maison qu'ils avaient fait construire, puisque usufruitier de plein droit.

Quelques années après il s'est mis avec une personne qui avait une maison à proximité et depuis plus de 20 ans ils vivent ensemble chez cette personne. Mon père à toujours entretenu sa maison la chauffant même l'hiver, sans rien demander à personne .

Depuis mon frère est décédé.

Je me trouve donc avec mes deux neveux héritiers de cette maison .

Aujourd'hui âgé de 95 ans mon père souhaite comme moi d'ailleurs vendre cette maison pour assurer ses éventuels besoins dans une maison de retraite et surtout ne plus entretenir un bien dont personne ne profite.

Un de mes neveux est d'accord, le second ne veut pas, invoquant qu'il ne souhaite pas que son grand père profite de son argent.

Quelle possibilité avons nous mon père, moi, et un de mes neveux pour vendre ce bien.

Sachant qu'étant à 500kms de mon père et que mes neveux en sont à 700 aucune discussion entre nous n'est réalisable facilement, ni même une visite en commun chez le notaire.

MERCI[smile4]

Par **moisse**, le **30/09/2015** à **17:20**

Une seule solution: constitution d'un avocat du barreau constitué au près du TGI territorialement compétent(de la maison) et saisine de ce TGI en vue de la vente aux enchères de ce bien.